

Conditions Générales de Vente

Article 1 : Objet des présentes et champ d'application

La société ZARIC DISTRIBUTION IMPORT/EXPORT (ci-après dénommée le « **Vendeur** ») a notamment pour activité principale en France et à l'étranger : le négoce, l'import-export, la représentation, le courtage, la promotion, l'achat, la vente, en détail ou en gros, en Europe ou à l'international, d'eaux de vie, de champagne, de vin, de spiritueux, ainsi que de toutes autres boissons. Aussi la négoce, l'achat, la vente, l'import-export de tous types de spécialités alimentaires. Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les ventes de produits conclues avec un particulier ou professionnel, au sein de l'établissement ou à distance, via son site internet "www.zaric-distribution.com" et au sein de son établissement. Les produits ainsi achetés peuvent faire l'objet, selon leur disponibilité et/ou le choix de l'Acheteur, soit d'un retrait immédiat en boutiques partenaires (cavistes, grossistes, boutiques spécialisées) soit d'une livraison postale (les frais d'envoi restant à l'évaluation du Vendeur), soit d'une remise en mains propres selon les cas et la localité géographique de l'Acheteur.

Les ventes effectuées à destinations d'un particulier sont réservées aux seuls consommateurs, au sens qu'en donne l'article liminaire du Code de la consommation, agissant exclusivement pour leur propre compte et ayant la pleine capacité juridique de contracter. Les produits doivent être destinés uniquement à l'usage personnel du destinataire, ce qui exclut toute revente desdits Produits à des tiers. De plus, le Vendeur proposant la vente de boissons alcoolisées, les offres sont exclusivement réservées aux personnes **majeures**, au sens de la loi française. Conformément à l'article L.3342-1 du Code de la Santé Publique qui dispose que la vente d'alcool à des mineurs de moins de dix-huit (18) ans est interdite, l'Acheteur s'engage à avoir dix-huit ans révolus à la date de la commande. Afin de vérifier notamment l'identité et l'âge de la personne effectuant le retrait, une pièce d'identité pourra être exigée par le Vendeur conformément à la loi.

L'Abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

Article 2 : Acceptation et modification des présentes

L'Acheteur déclare avoir pris connaissance des présentes CGV avant la vente et les avoir acceptées. Toute commande de l'Acheteur vaut donc acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGV. Les présentes CGV seront applicables tant qu'elles seront disponibles sur les sites internet, "www.zaric-distribution.com" ainsi que directement en boutique partenaire. Elles peuvent faire l'objet de modifications et peuvent être remplacées par le Vendeur. Les CGV applicables sont celles en vigueur au moment de la vente. Dans l'hypothèse où, postérieurement à leur remplacement, les présentes CGV demeureraient néanmoins accessibles au public par tout moyen, elles ne seraient cependant plus opposables au Vendeur.

Article 3 : Identification de l'auteur de l'offre

Les produits sont vendus à l'Acheteur par :
ZARIC DISTRIBUTION IMPORT/EXPORT SAS
16 RUE DES ORMES
F-67200 STRASBOURG
N° de TVA FR20954023941
Courriel : contact@zaric-distribution.com

Article 4 : Commandes des produits

4.1 Conclusion de la vente - Le contrat de vente est formé conformément au droit français lorsqu'il y a accord sur la chose et le prix et que l'offrant a reçu acceptation de la part du destinataire.

4.2 Rupture de stock et refus des commandes - En cas de rupture de stock des produits commandés, le Vendeur est en droit de refuser toute commande anormale ou passée de mauvaise foi. En outre, le Vendeur est en droit de refuser toute commande d'un Acheteur avec lequel existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure. De tels refus répondraient en effet à un « *motif légitime* » au sens des dispositions de l'article L.12111 du Code de la consommation et de la jurisprudence.

Article 5 : Prix des articles

Les prix des articles sont exprimés en euros et s'entendent tous droits et taxes de toute nature compris. La TVA et les droits spécifiques aux produits alcoolisés tel que les droits d'accises sont appliqués au taux en vigueur au moment de la vente. Les prix des produits **s'entendent hors frais de port, frais de livraison, prix de certains emballages ou encore prix d'autres services optionnels, souscrits expressément par l'Acheteur, qui restent en sus.** Ces derniers lui seront communiqués avant la passation de commande.

Article 6 : Conditions de paiement et réserve de propriété

Les marchandises vendues par le Vendeur restent sa propriété jusqu'à paiement intégral du prix.

Le règlement des achats de l'Acheteur s'effectue en **espèce, par carte bancaire** (Carte Bleue, Carte Visa, Eurocard/Mastercard, Stripe) ou par **virement bancaire**. Dans le cas d'un paiement par carte bancaire, la totalité du montant de la commande sera débitée de la carte bancaire au moment de l'enregistrement de la commande. Le Vendeur se réserve le droit de suspendre tout traitement de la commande en cas de refus d'autorisation de paiement de la part de la banque. Le Vendeur **conserve la pleine propriété des articles achetés par l'Acheteur jusqu'à ce que l'Acheteur ait rempli l'intégralité de ses obligations et notamment jusqu'au paiement complet du prix**, le cas échéant augmenté des intérêts.

Le transfert des risques des biens à l'acheteur se fera dès la livraison des marchandises.

Article 7 : Livraison

7.1 Zone de livraison - les prix des produits étant conséquent, dès lors, la zone et les conditions de livraisons seront à convenir avec le Vendeur au préalable, en amont du paiement par l'Acheteur.

La livraison des articles pourra intervenir en France et à l'étranger (indiquer des éventuels endroits non livrés) à l'adresse de livraison dument indiquée par l'Acheteur.

Si l'Acheteur a indiqué lors de sa commande une adresse erronée ou incomplète ne permettant pas une livraison des produits, ce dernier ne sera pas remboursé, si l'Acheteur souhaite une réexpédition, les produits commandés ainsi que les frais d'expédition seront à sa charge.

7.2 Délai de livraison - Conformément aux dispositions de l'article L.111-1 3° du Code de la consommation, il est indiqué à l'Acheteur, avant la conclusion du contrat, la date limite à laquelle le Vendeur s'engage à livrer l'article.

7.3 Casse au cours de l'expédition - Si, au moment de la livraison l'aspect extérieur du colis n'est pas parfait ou est endommagé, l'Acheteur procédera à l'ouverture du colis en présence du transporteur afin de vérifier l'état des produits.

Un remplacement des produits pourra avoir lieu, si et seulement si, l'Acheteur s'engage à refuser la réception du colis en cas de casse ou de détérioration de l'emballage du produit expédié. Des photos des dégâts sont à envoyer au Vendeur et la mention "refus de réception pour casse ou détérioration - retour à l'expéditeur" sont à mentionner obligatoirement sur le bon de livraison. Faute de quoi, ni le remboursement ou le remplacement du (des) produit(s) concerné(s) ne pourra(ont) avoir lieu.

En l'absence de casse, si les produits ne correspondent pas à la commande effectuée par l'Acheteur, les dispositions de l'article 7 des présentes CGV sont applicables.

Article 8 : Droit de rétractation et retour des articles

Si le contrat est conclu hors établissement, **en sa qualité de consommateur**, l'Acheteur est informé qu'il dispose d'un délai de 14 jours calendaires à compter de la signature du présent contrat pour exercer s'il le souhaite son droit de rétractation.

8.1 Processus de rétractation et Remboursement - Conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation, l'Acheteur dispose d'un délai de quatorze jours à compter du jour de la réception des produits pour exercer son droit de rétractation, et ce sans avoir à justifier de motifs ni à payer de frais et de pénalité (à l'exception des frais de renvoi). En cas de commande portant sur plusieurs produits livrés séparément ou dans le cas d'une commande composée de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier produit ou lot.

L'Acheteur pourra exercer son droit de rétractation en adressant au Vendeur le **formulaire de rétractation figurant en Annexe des présentes CGV** ou toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter.

Le formulaire de rétractation ou la déclaration devra être adressé(e) par courriel à l'adresse suivante : contact@zaric-distribution.com ou par voie postale à l'adresse suivante :

ZARIC DISTRIBUTION IMPORT/EXPORT SAS
16 RUE DES ORMES
F-67200 STRASBOURG

Une confirmation accusant réception de cette demande de retour lui sera envoyée par Courriel (ou courrier) avec l'indication de l'adresse de retour du produit dans leur emballage d'origine. Il appartiendra à l'Acheteur de se ménager la preuve de ce renvoi des produits et de la date de renvoi des produits.

Conformément à l'article L.221-23 du code de la consommation, une fois la rétractation transmise, l'Acheteur consommateur renvoie le produit au Vendeur sans retard excessif au plus tard dans un délai de 14 jours suivant la communication de sa décision de se rétracter.

Les produits non souhaités sont retournés dans leur emballage d'origine, pour échange ou remboursement, sans pénalité à l'exception des frais de retours qui sont à la charge de l'Acheteur.

Conformément à l'article L.221-24 du Code de la consommation, lorsque le droit de rétractation est exercé par l'Acheteur dans le délai de 14 jours francs à compter de la réception du produit, le Vendeur s'engage à rembourser à l'Acheteur la totalité des sommes versées par celui-ci y compris les frais de livraison sans retard injustifié et au plus tard dans les 14 jours suivant la date à laquelle il est informé de la décision de l'Acheteur de se rétracter.

Les frais de renvoi sont à la charge de l'Acheteur.

Le remboursement s'effectuera en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par l'Acheteur pour la transaction initiale, sauf accord exprès de l'Acheteur pour que le Vendeur utilise un autre moyen de paiement.

● Exception à la rétractation -

a.) Les produits retournés par l'Acheteur doivent être intacts, non ouverts et en parfait état. En vertu de l'exception prévue au point 5 de l'article L221-28 du Code de consommation, le droit de rétractation ne pourra être exercé si les produits ont été descellés après livraison et s'ils ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé. ;

b.) En vertu de l'exception prévue au point 3 de l'article L221-28 du Code de consommation, le droit de rétractation ne s'appliquera pas aux commandes de produits faisant l'objet d'une personnalisation ou d'une demande spécifique de l'Acheteur lors de sa commande (formats spéciaux, conditionnement personnalisé, ...);

c.) En vertu de l'exception prévue au point 7 de l'article L221-28 du Code de consommation, le droit de rétractation ne pourra être exercé par l'Acheteur s'agissant de la vente de boissons alcoolisées dont la livraison est différée au-delà de trente jours et dont la valeur convenue lors de la conclusion du contrat dépend de fluctuations sur le marché échappant au contrôle du professionnel.

d.) En vertu de l'exception prévue au point 4 de l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne pourra être exercé par l'Acheteur si les produits sont susceptibles de se détériorer ou se périmer rapidement.

Article 9 : Garanties légales

Le Vendeur est tenu à l'application des garanties légales de conformité (articles L.217-5 à L.217-17 du Code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 à 1649 du Code civil) dans les conditions prévues par la loi.

Le Vendeur informe l'Acheteur que, lorsque celui-ci agit au titre de la garantie légale de conformité :

- il bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;

- il peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.217-12 du Code de la consommation ;

- le défaut de conformité apparaissant durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du bien sont sauf preuve contraire présumés exister au moment de la délivrance à moins que cette présomption ne soit incompatible avec la nature du bien ou le défaut invoqué (article L.217-7 du Code de la consommation).

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de toute garantie commerciale consentie le cas échéant par le Vendeur. Il est rappelé que l'Acheteur peut également décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil et que dans cette hypothèse il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction de prix conformément à l'article 1644 du code civil.

En cas de rupture de stock des produits commandés, le Vendeur pourra proposer à l'Acheteur de les remplacer, avec son accord, soit par un autre millésime, soit par un vin équivalent.

Rappel des articles L.217-4, L.217-5 et L.217-12 du Code de la consommation, et des articles 1641 et 1648, premier alinéa, du Code civil :

Article L.217-4 du Code de la consommation : « Le bien est conforme au contrat s'il répond notamment, le cas échéant, aux critères suivants :
1° Il correspond à la description, au type, à la quantité et à la qualité, notamment en ce qui concerne la fonctionnalité, la compatibilité, l'interopérabilité, ou toute autre caractéristique prévues au contrat ;
2° Il est propre à tout usage spécial recherché par le consommateur, porté à la connaissance du vendeur au plus tard au moment de la conclusion du contrat et que ce dernier a accepté ;
3° Il est délivré avec tous les accessoires et les instructions d'installation, devant être fournis conformément au contrat ;
4° Il est mis à jour conformément au contrat ».

Article L.217-5 du Code de la consommation : « I.-En plus des critères de conformité au contrat, le bien est conforme s'il répond aux critères suivants :
1° Il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien de même type, compte tenu, s'il y a lieu, de toute disposition du droit de l'Union européenne et du droit national ainsi que de toutes les normes techniques ou, en l'absence de telles normes techniques, des codes de conduite spécifiques applicables au secteur concerné ;
2° Le cas échéant, il possède les qualités que le vendeur a présentées au consommateur sous forme d'échantillon ou de modèle, avant la conclusion du contrat ;
3° Le cas échéant, les éléments numériques qu'il comporte sont fournis selon la version la plus récente qui est disponible au moment de la conclusion du contrat, sauf si les parties en conviennent autrement ;
4° Le cas échéant, il est délivré avec tous les accessoires, y compris l'emballage, et les instructions d'installation que le consommateur peut légitimement attendre ;
5° Le cas échéant, il est fourni avec les mises à jour que le consommateur peut légitimement attendre, conformément aux dispositions de l'article L. 217-19 ;

6° Il correspond à la quantité, à la qualité et aux autres caractéristiques, y compris en termes de durabilité, de fonctionnalité, de compatibilité et de sécurité, que le consommateur peut légitimement attendre pour des biens de même type, eu égard à la nature du bien ainsi qu'aux déclarations publiques faites par le vendeur, par toute personne en amont dans la chaîne de transactions, ou par une personne agissant pour leur compte, y compris dans la publicité ou sur l'étiquetage.

II.-Toutefois, le vendeur n'est pas tenu par toutes déclarations publiques mentionnées à l'alinéa qui précède s'il démontre :

1° Qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître ;

2° Qu'au moment de la conclusion du contrat, les déclarations publiques avaient été rectifiées dans des conditions comparables aux déclarations initiales ;

3° Que les déclarations publiques n'ont pas pu avoir d'influence sur la décision d'achat.

III.-Le consommateur ne peut contester la conformité en invoquant un défaut concernant une ou plusieurs caractéristiques particulières du bien, dont il a été spécifiquement informé qu'elles s'écartaient des critères de conformité énoncés au présent article, écart auquel il a expressément et séparément consenti lors de la conclusion du contrat ».

Article L.217-3 du Code de la consommation : « Le vendeur délivre un bien conforme au contrat ainsi qu'aux critères énoncés à l'article L. 217-5. Il répond des défauts de conformité existant au moment de la délivrance du bien au sens de l'article L. 216-1, qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de celle-ci ».

Article 1641 du Code civil : « Le Vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'Acheteur ne

l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648 du Code civil, premier alinéa : « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

Si le caractère non conforme du ou des produits est confirmé, le Vendeur procédera alors, au choix de l'Acheteur et sous réserve de l'article L.217-9 du Code de la consommation : soit au remboursement du ou des produit(s) non-conforme(s) ou affecté(s) d'un vice-caché, sur le compte bancaire débité lors de la vente, dans un délai de 14 jours après la réception du ou des produit(s) non-conforme(s) ; soit à l'échange du ou des produit(s) non-conforme(s) ou affecté(s) d'un vice-caché à la demande de l'Acheteur. L'envoi du ou des produits à l'Acheteur sera fait au frais du Vendeur et selon les conditions des présentes CGV.

Article 10 : Informations - réclamations

Les informations relatives à l'ensemble des produits vendus par le Vendeur sont conformes aux prescriptions requises par les textes légaux et réglementaires en vigueur et, notamment, par les articles L.111-1 et L.113-3 du Code de la consommation et par l'arrêté ministériel du 3 décembre 1987 « relatif à l'information du consommateur sur les prix ».

Les photographies, graphismes, reproduction et descriptions des produits et de leurs emballages proposés à la vente ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement le Vendeur sous réserve des dispositions légales d'ordre public. Pour toute information complémentaire, réclamation ou question relative aux présentes CGV ou aux produits eux-mêmes, l'Acheteur devra s'adresser au Vendeur à l'adresse électronique suivante : contact@zaric-distribution.com en se munissant de son numéro de commande et du numéro de lot.

Les produits importés sont préalablement validés par les services de l'État Français afin de répondre aux réglementations en vigueur.

Article 11 : Données personnelles

L'Acheteur est informé du fait que le Vendeur met en œuvre des traitements de données à caractère personnel afin de lui permettre d'assurer la facturation, le suivi et la gestion de la commande ainsi que sa livraison dans le cadre du présent contrat.

Également, le fichier électronique constitué par le Vendeur pourra servir aux fins de prospection commerciale ou encore dans le cadre de son programme de suivi des inventaires. Cette base de données est hébergée en France.

Ces données sont nécessaires à la bonne exécution de ses missions par le Vendeur et sont destinées aux services habilités du Vendeur, à savoir à ce jour : la société ZARIC DISTRIBUTION IMPORT/ EXPORT SAS (responsable de traitement). Les destinataires ou les catégories de destinataires de ces données sont : les entreprises intervenant dans le cadre de l'exécution du présent contrat et les services comptables et juridiques du Vendeur.

Les informations personnelles de l'Acheteur sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 5 ans, à compter de la date à laquelle le présent contrat prend fin. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, les personnes physiques bénéficient d'un droit d'accès aux données les concernant, d'opposition, de rectification, de portabilité, d'effacement ou encore de limitation de traitement.

Si vous souhaitez exercer vos droits et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Monsieur Ivan ZARIC par courriel à l'adresse suivante : contact@zaric-distribution.com.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, l'Acheteur peut contacter l'autorité de contrôle.

Par la signature des présentes CGV, l'Acheteur reconnaît expressément avoir pris connaissance de ces informations relatives au traitement de ses données personnelles préalablement à la signature du présent contrat.

De plus, conformément à l'article L.223-1 du Code de la consommation, l'Acheteur a la possibilité de s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Article 12 : Force majeure

Conformément aux dispositions de l'article 1218 du code civil, est considéré comme un cas de force majeure, tout événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, et qui empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

Constituent notamment des cas de force majeure au sens des présentes CGV les incendies, les guerres, les explosions, insurrections, les inondations ou dégât des eaux, les pannes de matériel, les catastrophes naturelles, insurrections, des grèves affectant les transports, des problèmes d'approvisionnement du Vendeur, une épidémie de COVID-19 ou toute autre épidémie non encore connue à ce jour.

Constituent également des cas de force majeure au sens des présentes CGV, le fait pour le Vendeur d'être atteint d'une maladie l'empêchant d'exécuter normalement ses obligations ou son décès.

Le Vendeur informera l'Acheteur d'un semblable cas de force majeure dans les sept jours de sa survenance. Au cas où cette suspension se poursuivrait au-delà d'un délai de trente jours, l'Acheteur aurait alors la possibilité de résilier la commande en cours, et il serait alors procédé à son remboursement selon le procédé énoncé à l'article 9 des présentes CGV. L'exécution par le Vendeur de tout ou partie de ses obligations sera suspendue en cas de survenance d'un cas de force majeure qui en gênerait ou en retarderait l'exécution.

Article 13 : Médiation

Avant d'engager tout procédure judiciaire, toutes questions ou réclamations de l'Acheteur par rapport à l'exécution ou à la rupture du contrat devra être soumise par écrit au Vendeur dont les coordonnées sont rappelées en première page des CGV.

